



HAL
open science

L'injonction à la professionnalisation des associations productrices de données en France

Pierre Alphanféry, Agnès Fortier

► **To cite this version:**

Pierre Alphanféry, Agnès Fortier. L'injonction à la professionnalisation des associations productrices de données en France. Atelier d'échange des ANR PRIGOUE et GEODD " Les ONG à l'épreuve du néolibéralisme ", Agence Nationale de la Recherche (ANR). FRA., Jun 2015, Montpellier, France. 9 p. hal-01607239

HAL Id: hal-01607239

<https://hal.science/hal-01607239>

Submitted on 5 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

L'injonction à la professionnalisation des associations productrices de données environnementales en France

**Pierre Alphanéry, Agnès Fortier,
INRA, SAE2, SADAPT**

**Atelier d'échange des ANR PRIGOUE et GEODD
« Les ONG à l'épreuve du néolibéralisme »**

Montpellier, 8-9 juin 2015

Contexte et objet

- Objet : associations de protection de la nature (APN) implantées au niveau local ou régional et engagées dans la production de données.

- Particularités : - orientées vers des activités d'intérêt général et de type marchand,
 - composées principalement de bénévoles/amateurs/scientifiques /salariés,
 - Légitimité des APN fondée sur la compétence (connaissance du terrain, science, expertise),
 - certaines ont rapport privilégiés avec l'Etat.

- A compter années 90 : biodiversité = norme globale + développement des idées néolibérales (efficacité, concurrence). Injonction des pouvoirs publics à la professionnalisation des APN.

Problématique et méthodologie

- Approche socio-anthropologique permet d'articuler les dimensions locales (fonctionnement des associations) et globales (forces dominantes : logiques néolibérales, construction d'un savoir à l'échelle planétaire).
- Sociologie des professions : notion de processus de professionnalisation (Demazière 2009) met l'accent sur la dimension historique et les interactions : entre les acteurs en interne (salariés/ bénévoles) et avec l'extérieur (pouvoirs publics)
- Approche foucauldienne de la gouvernementalité (néo)libérale :
Hypothèse : la professionnalisation s'apparente à un instrument destiné à orienter les conduites ?
- Questions : De quelle façon les associations sont-elles concernées par le processus de professionnalisation ? Quelles conséquences du point de vue des amateurs ? Comment réagissent-elles aux injonctions de professionnalisation ?
Quelle(s) relation(s) la professionnalisation entretient-elle avec la logique néolibérale ?
- - Méthode : enquêtes qualitatives auprès des APN dans différentes régions;

L'amateur une espèce associative...

- ❑ Les amateurs = groupe diversifié mais fondamental pour le fonctionnement des associations à travers la production des données naturalistes. Associations ne se réduisent pas aux amateurs !
- ❑ L'amateur (plus ou moins averti) est défini comme un citoyen ordinaire mettant sa compétence au service de l'association à titre bénévole.
- ❑ Il a recours à des connaissances scientifiques (taxinomiques) et des savoirs encadrés (embedded) dans un territoire familier et des rapports sociaux de face à face. L'association = espace essentiel dans la production de savoirs hybrides.
- ❑ Les motivations : du désir de connaissance au plaisir d'être ensemble en passant par un sentiment de responsabilité vis à vis de la nature. Ciment du collectif repose sur la confiance et des formes de reconnaissance mutuelle.
- ❑ Ainsi les données produites sont le fruit d'un mélange de passion et de raison, d'objectivité et de subjectivité.

1. Les voies de la professionnalisation :

La marchandisation des activités

- ❑ Développement des politiques de conservation de la biodiversité à partir des années 90, l'importance des TIC et l'extension de la logique néo libérale conduit à la marchandisation et à la rationalisation des activités associatives.
- ❑ Le développement d'un marché de l'expertise et la concurrence avec des structures publiques (Conservatoires botaniques) et privées (BE) professionnalisées conduisent les associations à s'adapter en ayant recours d'abord à des emplois aidés, puis à des salariés, rejoignant ainsi les injonctions de l'Etat à la professionnalisation des associations.
- ❑ Les données = instrument privilégié de gouvernement à l'échelle internationale. Font l'objet de processus de standardisation (délocalisation, normalisation) en vue de faciliter leur circulation au nom de la transparence et de la conservation du vivant.
Données acquièrent le statut de marchandises. Tentation forte des associations de vendre les données ou de les valoriser (expertise) dans une période de réduction des financements alloués.



2. Les voies de la professionnalisation : Transformation des rapports entre l'Etat et les associations

- ❑ conduit à faire passer les associations d'un statut d'acteur public particulier à un opérateur privé.
- ❑ Jusque dans les années 90, les associations sont des partenaires privilégiées des pouvoirs publics : dotés de capacités juridiques (missions de service public) et financières (subventions)
- ❑ Années 2000, réforme de l'État : New public management : application des normes de gestion inspirées du secteur privé au nom de l'efficacité.
- ❑ Conséquences : désengagement financier de l'État et des collectivités territoriales + règles juridiques contraignantes = remise en cause du principe de subvention au profit de la commande publique. Les associations sont conduites à entrer dans le champ du marché et de la concurrence.
- ❑ Associations = prestataires parmi d'autres.

Les multiples visages de la professionnalisation : essai de typologie

- ❑ Mouvement de professionnalisation est partiel et prend des formes diverses. Essai de typologie à partir 4 structures appréhendées selon 2 critères principaux : marchandisation et inscriptions dans des réseaux et partenariats.
- ❑ Engagement dans la marchandisation = continuum : du plus marqué au plus faible en passant par celles qui tentent de contrôler le processus afin qu'il demeure compatible avec les valeurs associatives.
- ❑ Différenciation entre les associations à travers l'inscription dans des dispositifs et réseaux plus ou moins étendus. Certaines appartiennent à des réseaux structurés à l'échelle nationale voire internationale (LPO) = moyens de tirer partie de l'expérience et de compétences élargies y compris capacité à mobiliser des fonds (européens), tandis que d'autres ont une assise essentiellement régionale.
- ❑ Professionnalisation = continuum allant des associations exclusivement bénévoles à celle qui font appel à quelques salariées permanents (moins de 5) jusqu'à l'« entreprise associatives » (dix salariés et plus).

Tensions et stratégies d'adaptation

- ❑ Professionnalisation s'avère difficilement compatible avec les valeurs et les comportements défendus par les bénévoles : liberté d'action, capacité d'initiatives, attachements locaux, relations interpersonnelles, confiance.
- ❑ Tensions liées à l'utilisation des activités bénévoles à des fins marchandes, à l'embauche de salariés qui rend complexe les rapport entre amateurs et professionnels : tendance à la disqualification et à la fuite des bénévoles.
- ❑ Stratégie : limiter le degré de professionnalisation de façon a garantir l'équilibre entre les objectifs de l'association et les moyens qu'elle se donne pour assurer son fonctionnement, entre le marchand et le non-marchand , entre amateurs et professionnels.
- ❑ Pour limiter tensions entre amateurs et professionnels :
 - partage des rôles entre amateurs/bénévoles et professionnels
 - processus de qualification des bénévoles (formation, diplômes).
- ❑ Diversification des sources de financement.

Conclusion

- processus professionnalisation = injonction des pouvoirs publics au nom de l'efficacité. Professionnalisation = nouvelle norme gestionnaire (Boussard, Demazière et Milburn, 2010) caractérisée par : inscription dans la logique du marché, recours à une expertise spécialisée, diversification sources financement, partenariats publics-privés.
- Néanmoins, toutes les associations ne sont pas concernées : situations observées sont multiples. Reflètent variété des associations et la volonté d'une fraction d'entre elles de maintenir un certain équilibre entre le projet associatif et les moyens de son fonctionnement, entre le marchand et le non-marchand et la cohabitation entre bénévoles/amateurs d'un côté et professionnels/salariés de l'autre.
- Professionnalisation consacre l'émergence d'une expertise spécialisée qui se démarque de l'expertise fondée sur l'expérience quotidienne des amateurs (Sennett, 2010). Ces deux conceptions se différencient par leur rapport au local : inscription dans un territoire pour l'une et délocalisation pour l'autre.
- Professionnalisation interroge le rôle et les missions des associations : entreprises associatives ou rôle de Vigie ?